

# 2eme TOURNOI DE DOUBLE DES VOLANTS BRYARDS – 29 et 30 juin 2024



## ACCUEIL ET HORAIRES

- Samedi : 8h00 – 23h00
- Dimanche : 8h00 – 18h00

Le tournoi se déroulera au **Gymnase Félix Faure 11 rue Félix Faure à Bry sur Marne**

L'accueil des joueurs se fera 1h avant le début des matchs.



## VOLANTS

Les volants seront à la charge des joueurs.

Le volant officiel sera le **Victor Queen**.



## REGLEMENT

Le règlement de la compétition sera affiché sur les lieux du tournoi.

En cas de litige, **M. AKPLOGAN Arnold**, juge arbitre, y fera référence.



## INSCRIPTIONS

**1 tableau = 16,00 € 2 tableaux = 22,00 €**

Pour chaque inscription, **2 € seront reversés à la FFBAD** au titre de la « Participation fédérale ».

L'inscription des joueurs se fera exclusivement sur le site de Badnet via l'outil de gestion des inscriptions en ligne.

En cas de surnombre, seront sélectionnées les paires selon leur date d'inscription, suivant le mode standard de la LIFB.

Pour une paire, la date d'inscription prise en compte est celle du dernier Inscrit.

**Clôture des inscriptions : 29 mai 2024**

**Tirage au sort : le 14 juin 2024**

**INSCRIPTIONS : via l'application EBAD**

Demande d'information : [tournoidebry@gmail.com](mailto:tournoidebry@gmail.com)



## TABLEAUX ET SERIES

Autorisé par la FFBAD sous le n° (en cours), le tournoi est ouvert à tous les joueurs et joueuses des catégories :

- **R6/D7 D8/D9 P10/NC**

**Double le samedi (DH, DD) et Double mixte le dimanche**

Un joueur sans partenaire pourra s'inscrire au choix (sous X).

**Les tableaux se joueront en poules (2 sortants par poule, dans la mesure du possible)**



### RECOMPENSES

Les vainqueurs et les finalistes seront récompensés avec divers lots et bons d'achats.



### RESTAURATION

Comme chaque année, nous prévoyons une buvette à la hauteur de vos envies et de vos attentes : boissons fraîches ou chaudes, sandwiches, quiche, salades, petits plats, croque-monsieur, tartes salées ou sucrées, crêpes et gâteaux...



### MATERIEL

Notre partenaire Badminton Store tiendra un stand pendant toute la durée de la compétition



### DIVERS

Toutes les infos concernant le tournoi seront disponibles sur :

<https://www.badnet.org/Src/index.php>

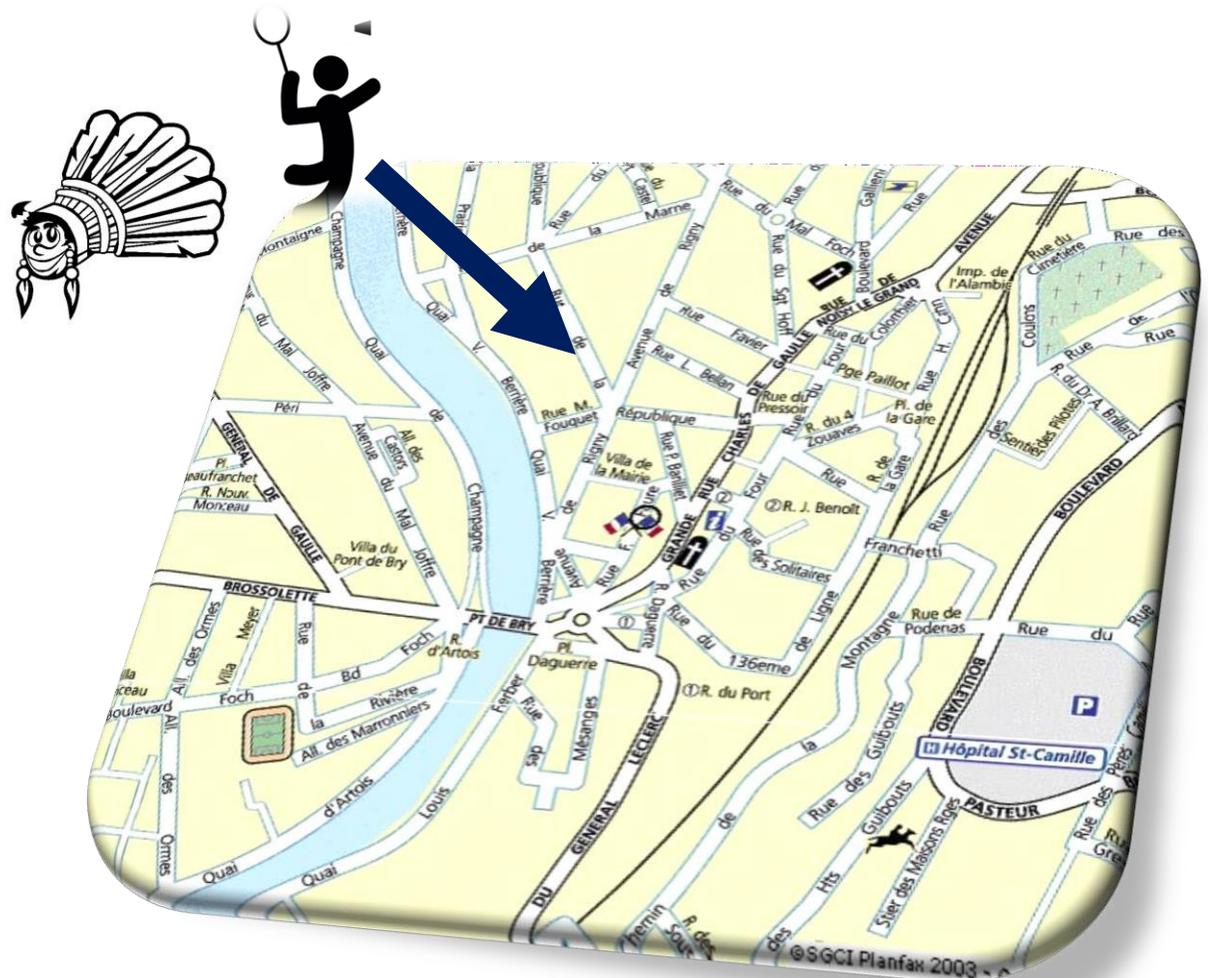
<http://badiste.fr/>

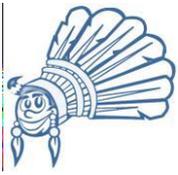
<http://badabry.com/>



### ACCES

- RER A : Station Bry sur Marne puis 10 min à pied
- Autoroute A4 – Paris ► Marne la Vallée – Sortie N°6 Champigny sur Marne.
- Autoroute A4 – Province ► Paris – Sortie N°8 Noisy –Mont d'Est.





# Règlement particulier du 2eme Tournoi de double des Volants Bryards

Ce règlement complète le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la Fédération Française de Badminton (FFBaD).

## Article 1 : généralités

---

1. Ce règlement complète le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la Fédération Française de Badminton (FFBaD).
- 1.1 Le tournoi est autorisé sous le numéro **XXXXXX** et sous le nom « 2eme **Tournoi de double des Volants Bryards** ». Il se déroule les **29 et 30 juin 2024** à 11 rue Félix Faure – 94360 Bry sur Marne – 5 terrains de double.
- 1.2 Le tournoi se déroule selon les règles de la FFBaD, les dispositions particulières de la LIFB et le règlement ci-après.
- 1.3 Tout participant doit être en règle avec la FFBaD et doit être en possession de sa licence compétition.
- 1.4 Le Juge-Arbitre de la compétition est **Arnold AKPLOGAN**. Ses décisions sont sans appel. Le Juge-Arbitre est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas les règlements cités à l'article 1.2.

## Article 2 : séries et tableaux

---

- 2.1 Le 2eme **Tournoi de double des Volants Bryards** est un tournoi National qui s'adresse à tous les joueurs des catégories, « minime », « cadet », « junior », « senior » et « vétéran ».
- 2.2 Les séries proposées sont **R6/D7 D8/D9 et P10/NC** dans les tableaux de double (homme, femme et mixe).
- 2.3 Tous les tableaux se jouent avec un mode de qualification composé d'une phase de poules (en respect du dispositif Fédéral sur la confection des tableaux).
- 2.4 En cas d'affluence importante, le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions dans un (ou plusieurs) tableau(x) ou d'en modifier le mode d'élimination.
- 2.5 Le comité d'organisation se réserve le droit de regrouper deux séries ou de ne pas ouvrir un tableau si le nombre d'inscrits de l'une des séries est inférieur à 4 paires pour les tableaux de double.

## Article 3 : inscriptions

---

- 3.1 La date limite d'inscription est fixée au **29 Mai 2024**. Les classements seront arrêtés à cette date. (*Pour la confection et validation des tableaux*)
- 3.2 La date du tirage au sort est fixée au **14 Juin 2024**. Le CPPH sera pris en compte à cette date pour le calcul des points.
- 3.3 La prise en compte des inscriptions se fait en **mode Standard**.
- 3.4 **Inscriptions :**
  - 3.4.1 **L'inscription et le règlement se feront de manière individuelle, en ligne via le site Badnet.org ou l'application Ebad.**
  - 3.4.2 La prise en compte des inscriptions se fait par ordre d'inscription sur Badnet (standard). Aucune inscription ne sera prise en compte sans la réception totale des droits d'inscriptions.
  - 3.4.3 Le montant des droits d'engagement est de 16 € pour 1 tableau et de 22 € pour 2 tableaux. Pour chaque inscription, 2 € seront reversés à la FFBAD au titre de la « participation fédérale ».
  - 3.4.4 Les inscriptions de joueurs d'un club par un autre club ne seront prises en compte que, si les joueurs concernés ont confirmé leur inscription. Aucune inscription ne sera prise par téléphone.
  - 3.4.5 Toute modification et annulation devra être faite par email : [tournoidebry@gmail.com](mailto:tournoidebry@gmail.com). ou via <https://www.badnet.org/Src/index.php> ou [EBAD](#)
- 3.5 **Sur-classements :** Le principe de sur-classement est autorisé dans la catégorie supérieure, à conditions que l'un des deux joueurs formant la paire ait le classement requis. Les joueurs d'une paire joueront dans la catégorie correspondant au classement de la paire au 29 mai 2024

- 3.6 Aucune dérogation horaire n'est acceptée. Les joueurs doivent être disponibles le samedi de 8h00 à 23h00 et/ou le dimanche de 08h00 à 18h00.
- 3.7 Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaître dans la composition des tableaux et relevant de feuilles d'engagement mal complétées sont supportées par le club en cause.

#### Article 4 : forfaits

---

- 4.1 Tout joueur s'inscrivant au tournoi **2eme Tournoi de double des Volants Bryards** doit connaître le règlement fédéral relatif aux forfaits.
- 4.2 Tout joueur devenant indisponible aux dates du tournoi doit en faire part par écrit à l'organisateur dans les plus brefs délais.
  -  Si l'annonce est faite avant le tirage au sort, le joueur est remboursé des frais d'inscription ;
  -  Si l'annonce est postérieure à la date du tirage au sort, le joueur doit envoyer (dans les 5 jours suivant la compétition) un justificatif à la LIFB accompagné du formulaire fédéral rempli. **Une copie du justificatif doit également être envoyée ou présentée à l'organisateur** pour que celui-ci procède au remboursement des frais d'inscription. Aucun remboursement ne peut être effectué sans justificatif.
- 4.3 Lorsque l'un des joueurs d'une paire de doubles est défaillant, son partenaire doit notifier par écrit à l'organisateur s'il souhaite maintenir sa participation ou se retirer. En cas de maintien, le joueur peut proposer un remplaçant. Sinon, l'organisateur essaie dans la mesure du possible de trouver un joueur pour compléter la paire.

#### Article 5 : déroulement

---

- 5.1 Les convocations sont envoyées par courriel à l'adresse renseignée sur la fiche d'inscription. En cas d'envois successifs, il faut tenir compte de la dernière convocation envoyée.
- 5.2 Tout joueur doit venir pointer à la table de pointage dès son arrivée dans le gymnase et ce, chaque jour de la compétition où il est convoqué. En cas de retard, le joueur doit contacter les organisateurs sous peine d'être déclaré forfait lors de son premier match.
- 5.3 Tout joueur souhaitant s'absenter du gymnase en cours de compétition doit en demander l'autorisation au juge-arbitre, sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match.
- 5.4 Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains. Toute demande de dérogation doit se faire auprès de la juge-arbitre muni d'un justificatif écrit.
- 5.5 Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de désaccord entre joueurs, le volant officiel du tournoi est **Victor Queen**.
- 5.6 Les matchs peuvent être lancés au plus tôt une heure avant l'heure programmée. L'échéancier est affiché uniquement à titre indicatif.
- 5.7 Tous les matches se jouent en auto-arbitrage. Un joueur peut à tout moment faire appel au juge-arbitre qui si possible désigne un arbitre ou faisant office.
- 5.8 Le temps de repos entre deux matches est de **20 minutes**, entre le dernier volant du match précédent et le premier du suivant. Les joueurs disposent de **3 minutes** entre l'appel et le début de leur match, test des volants compris.
- 5.9 *Tout volant touchant un obstacle situé au-dessus du terrain est compté faute, au service comme en jeu.*
- 5.10 Seuls ont accès au plateau de jeu les joueurs appelés à disputer leur match, les coaches, les officiels et les membres du comité d'organisation.

- 5.11 Les photos et vidéos prises lors de ce tournoi pourront être utilisées pour la promotion du club organisateur que ce soit sur papier ou support électronique sauf demande contraire des joueurs inscrits.
- 5.12 Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident.
- 5.13 La participation au tournoi **2eme Tournoi de double des Volants Bryards** requiert la lecture et l'acceptation de ce règlement, lequel est consultable sur le tableau d'affichage du gymnase.
- 5.14 L'utilisation de substance et de tout moyen destiné à augmenter artificiellement le rendement au vue ou à l'occasion de la compétition, et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique de l'athlète, est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extraits de l'article 10 du règlement Médical du Guide de Badminton).

### **Le Comité directeur**

